
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCV • 2017

ACTES DU CONGRÈS
DE QUIMPERLÉ

Marjolaine LÉMEILLAT

Livres, lectures et bibliophilie
chez les femmes de la noblesse bretonne
à la fin du Moyen Âge (XIII^e-début XVI^e siècle)

QUIMPERLÉ ET SON PAYS

CHANT ET PRATIQUES CULTURELLES EN BRETAGNE

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

CHRONIQUES DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE

Livres, lectures et bibliophilie chez les femmes de la noblesse bretonne à la fin du Moyen Âge (XIII^e-début XVI^e siècle)

Le thème des pratiques culturelles retenu pour le présent congrès m'a donné l'occasion d'approfondir une étude d'un profil particulier, que j'avais croisé à plusieurs reprises lors de mes recherches¹ : celui des femmes de la noblesse bretonne propriétaires de livres, à la fin du Moyen Âge.

La question n'est pas neuve : quelques grandes figures féminines bretonnes et bibliophiles ont fait l'objet de recherches², notamment durant les années 1990-2000,

-
1. Dans le cadre de ma thèse de doctorat sur *Les gens de savoir en Bretagne à la fin du Moyen Âge (fin XIII^e-début XVI^e siècle)*, sous la direction de Nathalie GOROCHOV, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Paris-Est-Créteil.
 2. Au sujet de la famille ducale, la Maison de Dreux n'a guère retenu l'attention, excepté Jeanne de Savoie, dont les *Heures* font l'objet de la thèse de doctorat de Nathalie Roman, en cours à l'Université de Lausanne. Pour la Maison de Montfort, les études de fond sont d'abord consacrées aux riches collections, DAMONGEOT-BOURDAT, Marie-Françoise, « Le coffre aux livres de Marie de Bretagne (1424-1477), abbesse de Fontevraud », dans Anne-Marie LEGARÉ (dir.), *Livres et lectures de femmes en Europe entre Moyen Âge et Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 81-99. Plusieurs travaux concernent Anne de Bretagne, trop nombreux pour tous être cités mais, pour une vue d'ensemble des collections, voir avant tout l'article, toujours de valeur, de Michael Jones, « Les manuscrits d'Anne de Bretagne, reine de France, duchesse de Bretagne », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LV, 1978, p. 43-81. Sur les autres figures d'exception de la noblesse bretonne, voir HARROUËT, Roseline, *Une famille de bibliophiles au XV^e siècle : les Coëtivy*, dactyl., thèse de l'École nationale des chartes, Paris, 1999, en partie reprise dans un article du même titre, *Bulletin et mémoires de la Société archéologique historique d'Ille-et-Vilaine*, t. LII, 1999, p. 139-199 ; du même auteur, « «Que ma mémoire 'là demeure', en mes livres » : Catherine de Coëtivy (vers 1460-1529) et sa bibliothèque », Anne-Marie LEGARÉ (dir.), *Livres et lectures de femmes...*, *op. cit.*, p. 101-107, et sous le nom de CLAERR, Roseline, « Un couple de bibliophiles bretons au XV^e siècle : Tanguy (IV) du Chastel et Jeanne Ragueneau de Malestroit », dans Yves COATYVY (dir.), *Le Trémazan des du Chastel, du château fort à la ruine*, actes du colloque. Brest-juin 2004, Brest/Landunvez, Centre de recherche bretonne et celtique/Association SOS Château de Trémazan, 2006, p. 169-187. Sur les Laval, voir MAUGER, Michel, *Aristocratie et mécénat en Bretagne au XV^e siècle. Jean de Derval, seigneur de Châteaugiron, bâtisseur et bibliophile*, Rennes, Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2013, p. 86-90 et 100-102 ; et KOGEN, Helena, « Les goûts littéraires de la famille de Laval : constitution

alors que la lecture, la culture et le mécénat féminin au Moyen Âge et au début de la Renaissance, connaissaient un regain d'intérêt³. Toutefois, au-delà de personnalités individuelles, j'ai souhaité effectuer une synthèse concernant l'ensemble des femmes de la noblesse bretonne, d'où ressortent soixante-six personnes, attestées comme propriétaires d'un total de 480 ouvrages. L'ensemble est assez conséquent pour donner matière à analyse, afin de répondre aux questions les plus diverses. Qui détient ces livres ? Quels sont leur nature et leur sujet ? Comment circulent-ils et se transmettent-ils ? Sont-ils simplement possédés ou lus ? Auquel cas, que dire de l'évolution des goûts de ce lectorat sur trois siècles ?

-
- d'une bibliothèque familiale », *Le goût du lecteur à la fin du Moyen Âge. Etudes réunies par Danielle Bohler, Cahiers du Léopard d'Or*, 11, Paris, Le Léopard d'Or, 2006, p. 213-223. Sur Jeanne de Laval en particulier, LEGARÉ, Anne-Marie, « Reassessing women's libraries in late medieval France : the case of Jeanne de Laval », *Renaissance Studies*, 10/2, 1996, p. 209-229 ; EAD., « Les deux épouses de René d'Anjou et leurs livres », dans GAUTIER, Marc-Édouard (dir.), *Splendeur de l'enluminure. Le roi René et les livres*, Angers-Arles, Ville d'Angers/Actes Sud, 2009, p. 59-71 et « Sources relatives aux livres de Jeanne de Laval », *ibid.*, p. 398-399. Valérie GUEANT s'est consacrée à « Marguerite de Rohan à la cour d'Angoulême : culture littéraire et arts du livre », dans Cynthia, J. BROWN et Anne-Marie LEGARÉ (dir.), *Les femmes, la culture et les arts en Europe, entre Moyen Âge et Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2016, p. 33-54. Plusieurs livres d'heures ont été analysés par Jean-Luc Deuffic, voir notamment DEUFFIC, Jean-Luc, « Les Heures de Marguerite de Fontenay, Boston, Public Library, ms. q. med. 81 », « Marguerite de Rohan (1496) et ses livres manuscrits », « Les Heures de Françoise de Dinan (1436-1499). Rennes, BM, 15942 (34-34^{bis}) », dans *Notes de bibliologie. Livres d'heures et manuscrits du Moyen Âge identifiés (xiv^e-xv^e siècles)*, Pecia, le livre et l'écrit, t. 7, Turnhout, Brepols, 2009, p. 83-90, p. 129-133 et p. 181-186. En outre, plusieurs articles publiés par lui sur Internet sont à signaler : « Heures de Veauce, ayant appartenu à Jeanne du Pou » (15 octobre 2008) ; « Instructions à l'enlumineur : l'exemplaire du Livre des vices et des vertuz de la duchesse de Bretagne, Isabeau Stuart (1464) » (28 mai 2012) ; « Un voyage dans le temps : les heures d'Isabeau de Pontbriand » (Rennes, BM, ms. 1277) » (22 juin 2015) ; « Les Heures de La Mandarière restituées à Roland Gautron, sénéchal de Lamballe (ca 1475-1496) » (22 septembre 2015) ; « Les Heures de Pierre du Querisec et de Françoise d'Avaugour » (2 octobre 2015) et « Les Heures Guémadeuc de Guido Mazzoni : des commanditaires (?) bretons enfin retrouvés ? » (10 octobre 2015). Enfin, de manière plus générale, la liste de propriétaires de livres en Bretagne à la fin du Moyen Âge, publié dans BOOTON, Diane E., *Manuscripts, Market and the Transition to Print in Late Medieval Brittany*, Farnham, Ashgate, 2010, est précieuse, et l'ouvrage qu'elle consacre avec Jean-Luc Deuffic aux livres d'heures, est à paraître en 2017.
3. Sur la place du livre et de la culture littéraire chez la noblesse en général, FOURCADE, Sara, « *Clerc ne suis, [...] livre ne ay point* ». *La noblesse française à la conquête du livre (vers 1300-vers 1530)*, 4 vol., dactyl., thèse de doctorat d'État, Paris IV Sorbonne, 2008. Sur la culture et bibliophilie féminines, Geneviève Hasenohr avait formulé quelques remarques, HASENOHR, Geneviève, dans *Histoire des bibliothèques françaises*, 4 vol., André VERNET (dir.), *Les bibliothèques médiévales, du v^e siècle à 1530*, t. 1, Paris, Édition du Cercle de la Librairie, 1989, p. 246-252 ; Anne-Marie Legaré oriente depuis plusieurs années ses recherches sur ce sujet : plusieurs contributions sont à signaler dans Anne-Marie LEGARÉ (dir.), *Livres et lectures de femmes...*, *op. cit.*, et tout récemment dans Cynthia, J. BROWN et Anne-Marie LEGARÉ (dir.), *Les femmes, la culture...*, *op. cit.*

Sources et corpus d'études

Le corpus compte, on l'a dit, 480 volumes, représentant 516 titres⁴. Leur possession est attestée pour soixante-six femmes nobles⁵ : dix-sept membres de la dynastie ducale⁶ et quarante-neuf de la noblesse bretonne, tous rangs confondus⁷ (vingt-six d'entre elles sont tout de même issues des plus grandes familles du duché)⁸. Seulement deux d'entre elles ont vécu au XIII^e siècle ; toutes les autres ont vécu de la seconde moitié du XIV^e siècle au début du XVI^e siècle. La dernière comprise dans le corpus, Louise de Coëtivy, meurt en 1533.

266 manuscrits et 10 imprimés subsistent sur les 480 ouvrages considérés (soit 58 %), pour des périodes de réalisation comprises entre le XIII^e et le début du

-
4. Un unique ouvrage peut compter plusieurs livres à la suite : Anne de Laval possède ainsi jusqu'à dix-huit titres groupés en un seul manuscrit, Nottingham, University Library (UL), WLC/LM/6. Inversement, un seul titre peut se décliner en plusieurs volumes : jusqu'à onze pour le *Miroir historial* d'Hélène de Laval, BnF, mss. fr. 317-327.
 5. Dont une anonyme. Cette étude des femmes nées dans des familles nobles bretonnes comprend aussi celles qui y sont entrées par mariage. En revanche, les familles prises dans leur globalité ont été exclues : par exemple, des *Heures* sont attestées pour les familles Du Quirissac ou de Saint-Gilles et on peut supposer que les femmes de ces lignages y ont eu accès. Cela reste cependant trop vague pour justifier l'inclusion d'une ou plusieurs d'entre elles.
 6. Béatrix d'Angleterre (1242-1275), Aliénor de Bretagne (1275-1342), Jeanne d'Avaugour (v. 1300-1327), Jeanne de Savoie (1310-1344), Jeanne de Penthièvre (v. 1324-1384), Jeanne de Navarre (1370-1437), Jeanne de France (1391-1433), Marguerite d'Orléans (1390-1466), Marguerite de Bourgogne (1393-1441), Isabelle de Bretagne (v. 1411-1442), Marie de Bretagne (1424-1477), Yolande d'Anjou (1412-1440), Isabeau Stuart (1426-1494/1499), Françoise d'Amboise (1427-1485), Marguerite de Bretagne (1443-1469), Marguerite de Foix (1449-1486), Anne de Bretagne (1477-1514). J'ajoute que, si Jeanne de Penthièvre figure parmi ces femmes, la branche de Blois-Bretagne a été ensuite classée parmi les familles nobles, hors dynastie ducale.
 7. Par ordre alphabétique de patronymes : Marguerite d'Avaugour (1375), Jacqueline Berthelot (fin XV^e-début XVI^e siècle), Marie de Blois (1345-1404), Françoise de Bretagne (1481), Charlotte de Bretagne (après 4 septembre 1490), Nicole de Bretagne (v. 1424-après le 3 janvier 1480), Marguerite de Clisson (1366-1441), Catherine de Coëtivy (v. 1460-1529), Gillette de Coëtivy (1524), Louise de Coëtivy (1533), Marguerite de Coëtivy (1512), Gillette de Derval (v. 1425-1471), Françoise de Dinan (1436-1500), Jeanne Dollo (seconde moitié du XV^e siècle), Françoise de Foix (1495-1537), Marguerite de Fontenay (1436 ?), Anne du Fou (fin du XV^e-début du XVI^e siècle), Péronnelle de Guémadeuc (v. 1500-1529), Anne de Keranrais (1499), Béatrice de La Porte de Vézins (av. 1449), Guillemette de La Tousche (début XVI^e siècle), Anne de Laval (1385-1466), Hélène de Laval (1439-1500), Jeanne de Laval (1433-1498), Jeanne de Laval (v. 1450-1494), Louise de Laval (1441-1480), Marie de Laval (1488), Yolande de Laval (1431-1487), Catherine de Machecoul (1360-1410), Catherine Madeuc (milieu du XV^e siècle), Anne de Mathefelon (v. 1436), Béatrice de Montauban (1407-1451), Isabeau de Montauban (v. 1390-v. 1442), Jeanne de Navarre (1339-1409), Françoise de Penhoët (1455-1498), Jeanne du Périer (1450-1504), Marguerite de Pontantoul (ap. 1445), Isabelle de Pontbriand (1449), Jeanne du Pou (seconde moitié du XV^e siècle), Jeanne Ragueneil de Malestroit (1483), Béatrice de Rieux (après 1446), Marie de Rieux (v. 1405-1465), Anne de Rohan (1485-1529), Catherine de Rohan (1415-1471), Catherine de Rohan (née en 1453), Marguerite de Rohan (avant 1428-1496), Béatrice de Rostrenen (v. 1432-1501), Catherine de Valois (1505) et une femme non identifiée (première moitié du XV^e siècle).
 8. Huit sont des Laval ou apparentées aux Laval ; six, des Rohan ou unies aux Rohan ; quatre, des Blois-Bretagne et quatre autres, des Coëtivy ; deux sont des Montauban et deux, des Rieux.

xvi^e siècle et généralement dans un bon état de conservation⁹. De manière classique, leur attribution est possible grâce aux différentes marques de propriété que les possesseurs y ont fait apposer : initiales ou nom complet¹⁰, signature¹¹, armes (personnelles, ou incluant celles de l'époux, notamment dans le cas d'acquisitions ou de commandes conjointes d'ouvrages), devises, portraits ou précision personnelle¹². Les dédicaces d'auteurs en hommage à une figure mécène s'avèrent aussi précieuses. Les autres recueils non conservés¹³ sont, quant à eux, connus grâce à diverses sources archivistiques : mentions comptables de commandes, de réparations, d'ornementations¹⁴ ; dons¹⁵ ; inventaires, souvent après décès¹⁶ ; testaments¹⁷.

-
9. Deux sont des fragments : les *Heures* à l'usage d'Angers de Catherine de Coëtivy, BnF, Smith-Le-souëf 24 ; et les *Heures* à l'usage de Rome de Marie de Rieux, Edimbourg, National Library, Blairs ms. 2 ; New York, Pierpont Morgan Library (PML), M 190 ; BnF, ms. lat. 1170 ; Tours, Bibl. mun., 217.
 10. Le nom de Jeanne de Navarre figure sur trois de ses ouvrages, Cambridge (Massachusetts), Houghton Library, ms. Typ 749, fol. 1, 46 et 80 v^o ; BnF, mss. fr. 2, fol. 465 v^o et fr. 269, fol. 134 v^o.
 11. Marguerite de Rohan appose la sienne à la fin de son *De vanitate rerum mundanarum*, *ibid*, nouv. acq. lat. 727, fol. 32 v^o.
 12. Isabeau Stuart rappelle, dans sa *Somme le Roi*, qu'elle « fist faire ce livre ; qui le trouvera le luy rende », *ibid*, ms. fr. 958, fol. 122 v^o. Quant à Nicole de Bretagne, elle précise sur un ouvrage de textes religieux que « Ce luyvre est à Nycole de Bretagne. Qui le trouvera cy le rende, et elle poyra bien le vin », Paris, Arsenal, ms. 5366, fol. 86.
 13. Dont cent quatre à la seule Marie de Bretagne.
 14. LA BORDERIE, Arthur de, « Compte des dépenses de Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne en 1456 », *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, 1889, t. 1, p. 69, n^o 3 et p. 72, n^o 41. Un missel de Jeanne de France est attesté grâce à la reliure et à la dorure dont il fit l'objet, Arch. nat., KK 41, fol. 258-258 v^o. Deux livres d'heures de Marguerite de Bourgogne sont eux aussi connus par le paiement de leur reliure, Lille, Arch. dép. du Nord, B 4088, fol. 130 v^o, cité par BOOTON, Diane E., *Manuscripts...*, *op. cit.*, p. 317.
 15. Catherine de Machecoul donne, entre autres, un « missel complet » et des « graduels notés », à la chapelle qu'elle a fondée au Loroux-Bottereau (1432), Arch. dép. Loire-Atlantique, H 481.
 16. Le bréviaire de Jeanne d'Avaugour, puis de Jeanne de Penthievre, paraît ainsi dans les collections du Louvre en 1372, DUINE, François, « Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne », *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. IL, 1922, p. 232-233, n^o CCCXLIV ; huit autres ouvrages sont, quant à eux, connus par un inventaire de 1384, LA BORDERIE, Arthur de, *Inventaire du mobilier de Jeanne la boiteuse, duchesse de Bretagne (1384)*, Nantes, Guéraud et C^o, 1854, p. 5, 7, 12. Seize des ouvrages de Marguerite de Bretagne sont aussi connus par inventaire, récemment réédité par DEUFFIC, Jean-Luc, « La librairie de la duchesse Marguerite de Bretagne en 1469 », dans *Notes de bibliologie...*, *op. cit.*, p. 167-170 ; tout comme l'ensemble des livres de Marie de Bretagne, DAMONGEOT-BOURDAT, Marie-Françoise, « Le coffre... », art. cit., p. 81-83.
 17. Blanche de Navarre laisse son bréviaire à sa nièce Jeanne, duchesse de Bretagne, DELISLE, Léopold, « Notice sur un psautier du XIII^e siècle appartenant au comte de Crawford », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 58, 1897, p. 392. À sa sœur Jeanne, vicomtesse de Rohan, elle laisse deux livres, *Id.*, « Testament de Blanche de Navarre, reine de France », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. 12, 1885, p. 32, n^{os} 229-230. Des petites *Heures* sont en outre décrites dans le propre testament de Jeanne, MORICE, Pierre-Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 3 vol., Paris, Osmont, 1742-1746, t. II, 1744, col. 720.

Cet ensemble conséquent de 516 titres se divise apparemment équitablement : la dynastie ducale et le reste de la noblesse bretonne en ont chacun environ la moitié¹⁸. La répartition des recueils est cependant inégale : les dix-sept membres de la famille ducale se partagent 264 livres (soit 55 % de l'ensemble), contre les 216 que détiennent quarante-neuf autres femmes nobles, dont trois sont issues de grandes familles et regroupent la majorité des volumes¹⁹. En effet, et c'est le second point notable, la plupart d'entre elles (66,7 %) n'ont qu'un seul et unique ouvrage²⁰. J'y reviendrai plus loin : cela ne signifie pas qu'elles aient jamais lu ou eu qu'un seul livre dans leur existence. Néanmoins, et même compte tenu des pertes et défauts des sources, cela donne une tendance : toutes n'ont pas de vastes collections. Seules six figures, parmi les mieux nées et les plus fortunées, détiennent plus des quatre cinquièmes des ouvrages attestés²¹.

Enfin, sur les 516 œuvres que renferment les 480 recueils du corpus, 299 (soit plus de la moitié) sont religieux ; 197 sont profanes et 20 restent indéterminés²².

Les pieuses lectures : une domination des classiques

Les ouvrages de liturgie et de dévotion figurent en bonne place entre les mains de ces dames²³ : bréviaires, livres de prières, missels et surtout livres d'heures, qui sont d'ailleurs l'unique recueil possédé par vingt-huit d'entre elles²⁴. Les autres textes religieux sont divers : vies de saints, traités de spiritualité ascétique, sermons. Les titres les plus fréquemment mentionnés²⁵ sont des classiques : la *Bible historique* de Pierre Le Mangeur, plus souvent présente sous la forme adaptée en français par Guiart des Moulins²⁶ ; la *Légende dorée* de Jacques de Voragine²⁷ ; et le *Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Digulleville²⁸.

18. Voir Tableau 1 en Annexe.

19. 128 volumes sont à Catherine de Coëtiy, Hélène de Laval et Jeanne de Laval (soit 60 % du corpus des ouvrages possédés par des femmes nobles hors dynastie ducale). Quant aux vingt-six femmes issues des cinq principales familles propriétaires de livres, elles regroupent près de 160 ouvrages (soit plus d'un tiers des femmes, propriétaires des trois quarts du corpus).

20. Voir Tableau 2 en Annexe.

21. Marie et Anne de Bretagne ; Catherine de Coëtiy, Hélène et Jeanne de Laval, Jeanne Raguenel.

22. Tels les « douze autres livres » de l'inventaire de Marie de Bretagne.

23. Voir Tableau 3 en Annexe.

24. Trois duchesses et vingt-cinq autres femmes nobles.

25. Dans trois bibliothèques différentes ou plus.

26. Marguerite d'Orléans, Paris, Assemblée nationale, ms. 3 ; peut-être Marie de Bretagne, DAMONGEOT-BOURDAT, Marie-Françoise, « Le coffre... », art. cit., p. 83 ; Marguerite d'Avaugour, Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 22 ; Catherine de Coëtiy, Chantilly, Musée Condé, ms. 22 ; Hélène de Laval, Rennes, Bibl. mun., ms. 1252.

27. Marguerite d'Orléans, BnF, ms. fr. 243 ; Marie de Bretagne, DAMONGEOT-BOURDAT, Marie-Françoise, « Le coffre... », art. cit., p. 90, n° 7 ; Anne de Bretagne, BnF, Réserve Vélins, 689 ; Catherine de Coëtiy, *ibid.*, mss. fr. 244-245 ; Jeanne de Laval, BOOTON, Diane E., *Manuscripts, op. cit.*, p. 309.

28. Marguerite d'Orléans, BOOTON, Diane E., *Manuscripts...*, *op. cit.*, p. 320 ; Jeanne de Navarre, vicomtesse de Rohan, DELISLE, Léopold, « Testament... », art. cit., p. 32, n°s 229-230.

La plupart des auteurs apparaissent entre deux et cinq reprises, souvent pour plusieurs titres, ou en double, chez les mêmes personnes ou au sein des mêmes dynasties : les *Sept articles de la foy* de Jean Chapuis et le *Speculum dominarum* de Durand de Champagne sont cités chez Jeanne de Navarre ; les *Meditacions de la vie Nostre Seigneur* de Bonaventure, chez Marguerite de Bretagne ; la *Somme le Roi* de Laurent de Premierfait²⁹, chez Isabeau Stuart³⁰. Ce dernier titre est aussi (en double) entre les mains de Catherine de Coëtivy, tout comme la *Cité de Dieu* de saint Augustin, les *Méditations* du pseudo saint Bernard, la *Mendicité spirituelle* et l'*ABC des simples gens* de Jean Gerson. Jeanne Ragueneil possède également la *Cité de Dieu* de saint Augustin, ainsi que les *Meditationes vitae Jesu Christi* de Liudolf Le Saxon ; Hélène de Laval détient le *Trésor de l'âme* de Robert Le Chartreux, les *Novae lectiones mortuorum* de Pierre de Nesson et l'*Horloge de Sapience* d'Henri de Suse ; Louise de Laval, les *Dialogues* de Grégoire le Grand ; Jeanne de Laval, le *Livre des saints anges* de Francesc Eiximenis³¹. Autant d'auteurs dont l'abbesse de Fontevraud Marie de Bretagne, seule religieuse du corpus, possède au moins une œuvre (excepté saint Augustin)³².

Certains ne paraissent qu'une fois, tels saint Jérôme, dont Marie de Bretagne a la *Règle*, et Anne de Bretagne, les *Épîtres* ; Charlotte de Bretagne a, quant à elle, *Les Histoires contre les païens*, de Paul Orose ; et Catherine de Coëtivy, le *Carmen Paschale* de Caius Coelius Sedulius, la *Contemplatio Domini nostri Jhesu Christi secundum septem horas diei* de Bède le Vénérable, la *Somme abrégée de théologie* d'Albert le Grand, le *Traité des tribulations* de Guiart de Laon et la *Cronicas*

29. Celui-ci est aussi présent dans les bibliothèques pour sa traduction de la *Vie des hommes et femmes illustres* de Boccace. Voir *infra*.

30. Cambridge (MA), Houghton Library, ms. Typ 749 et BnF, ms. fr. 610 ; LA BORDERIE, Arthur de, « Inventaire... », art. cit., p. 45-60 ; BnF, ms. fr. 958.

31. Chantilly, Musée Condé, respectivement mss. 134, 135, 122-123, 127, 148 et La Haye, Koninklijke Bibliotheek, ms. 78 E 51 ; BnF, ms. fr. 25 et Vienne, Österreichische Nationalbibliothek (ÖNB), Cod. 2552-2553 ; BnF, ms. fr. 1005 et Rouen, Bibl. mun., mss. 941 et 943 ; BnF, ms. fr. 914 ; Genève, Bibl. de Genève, ms. fr. 5.

32. Cette grande lectrice possède un recueil de sermons de Gerson, *Les dix commandements de la loi*, le *Livre de sapience* ou *Science de bien mourir* et la *Montaigne de contemplacion* ; la *Vie de saint François* et le *Livre des trois voies* de Bonaventure ; l'*Expositio super « Missus est »* de Bernard de Clairvaux ; la *Somme le Roi* de Premierfait ; l'*Orloge de Sapience* d'Henri de Suse ; *Mes dames et mes damoiselles*, traduit du *Speculum dominarum* de Durand de Champagne ; les *Lecçons de vigilles* de Pierre de Nesson ; le *Livre des saints anges* d'Eiximenis, DAMONGEOT-BOURDAT, Marie-Françoise, « Le coffre... », art. cit., p. 90-95, respectivement n^{os} 12, 84, 87, 90, 24, 88, 25/1, 35, 40, 63, 67 et 81. Elle a en outre le *De vita Christi* de Liudolf le Saxon, *Le Chasteau perilleux* de Robert Le Chartreux (sans surprise, l'ouvrage est dédié à une moniale de Fontevraud) et les *VII articles de la foy* de Chapuis (tous en double), *ibid.*, n^{os} 6 et 72, 10 et 28, 27 et 51 ; ainsi que le *Pastoral* de Grégoire le Grand et ses *Homélies* (en triple exemplaire), *ibid.*, n^{os} 8, 21, 53 et 80.

ummorum pontificum et imperatorum de Martin de Troppau³³. De nombreux titres, enfin, ne figurent que dans la librairie de Marie de Bretagne : la *Collacion des Pères* de Jean Cassien (en double), la *Vie de madame Ysabeau de France* d'Agnès d'Harcourt, le *Calandrier de la royne* de Guillaume de Saint-Cloud, *Le Livre de triple viduité* de Jean Barthélémy, l'*Adresse de Povreté et de Richesse* de Jacques Bruyant, *Le bien commun* de Robert Ciboule, ou la *Vie seur Collette* de Pierre de Reims et Perrine de La Roche³⁴.

Concernant ces ouvrages religieux, les préférences vont donc aux indispensables compagnons d'une dévotion quotidienne ; les autres sont avant tout des classiques des bibliothèques nobiliaires de la fin du Moyen Âge³⁵. Seuls les membres de familles bibliophiles (Coëtivy et Laval) ou les profils marqués par une exigence spirituelle supérieure se montrent plus curieux de divers auteurs ; car, de fait, la majorité des femmes possède surtout des livres d'heures, des missels et des bréviaires.

Les livres profanes : une prédominance de la littérature et de l'histoire

Les 197 autres titres de ces dames sont profanes³⁶. Cet ensemble est dominé par la littérature, avec 113 œuvres littéraires, dont plus de 58 % sont de littérature didactique et morale³⁷. En la matière, l'auteur le plus apprécié est Christine de Pizan, citée à huit reprises pour différents ouvrages : *L'Epistre d'Othea à Hector*, qu'ont Hélène de Laval et Catherine de Coëtivy, en outre propriétaire du *Livre du Corps de Policie*. *La Cité des dames* se retrouve chez Marie de Bretagne et Gillette de Derval, et *Le Livre des trois vertus* ou *Trésor de la Cité des dames*, chez Marguerite de Bourgogne et Anne de Bretagne (qui en a une version manuscrite et une imprimée)³⁸. Vient ensuite Alain Chartier : son *Quadriloge invectif* est dans la librairie de Marie de Bretagne ; chez les Laval, Hélène possède *Le Curial* et Jeanne, *Le Débat du réveille-matin*³⁹. Boccace est également présent : Catherine de Coëtivy, Marie de

33. *EAD., ibid.*, p. 94, n° 73 et Saint-Pétersbourg, Bibl. nat. de Russie), ms. fr. F.v.I.3 ; Paris, Assemblée nationale, ms. 1263 ; Chantilly, Musée Condé, respectivement mss. 454, 128, 130, 134 et 731.

34. DAMONGEOT-BOURDAT, Marie-Françoise, « Le coffre... », art. cit., p. 90-95, respectivement n°s 9 et 82, 64, 44, 22, 62, 25/2 et 15.

35. Voir les travaux de Sara FOURCADE, « *Clerc ne suis...* », *op. cit.*

36. Voir Tableau 3 en Annexe.

37. Les 66 titres de littérature didactique représentent par ailleurs le tiers des ouvrages profanes ; voir Tableau 4 en Annexe.

38. BnF, ms. fr. 187 et Chantilly, Musée Condé, ms. 495 ; *ibid.*, ms. 294 ; DAMONGEOT-BOURDAT, Marie-Françoise, « Le coffre... », art. cit., p. 90, n° 11 et Genève, Bibl. de Genève, ms. fr. 180 ; BnF, ms. fr. 1180 et Vienne, ÖNB, Ink 3.D.19.

39. DAMONGEOT-BOURDAT, Marie-Françoise, « Le coffre... », art. cit., p. 94, n° 75 ; BnF, ms. fr. 1187 ; Angers, Bibl. mun., Rés., ms. 1064, fol. 192 v°.

Laval et Catherine de Valois ont chacune un exemplaire du *De mulieribus claris*⁴⁰. Et là encore, certains auteurs ne sont présents que chez une ou deux personnes : Geoffroy de La Tour-Landry et *Le Livre pour l'enseignement de ses filles* ; Martin Le Franc et *L'Estrif de fortune et de vertu*, ou René d'Anjou et *Le Mortifiement de vaine plaisance* ; et Antoine de La Salle et le *Saintré*⁴¹.

C'est ensuite la littérature de délassement qui a les faveurs de ces dames (presque 24 % des ouvrages profanes). Quelques romans de chevalerie sont attestés chez les Laval, avec le *Roman de Troie* d'Anne et *Les aventures de Baudoin de Gavre* de Jeanne, tandis que dans la famille ducale, Marguerite de Bretagne a le *Troylus* et *Paris et Vienne*⁴². Des romans courtois, comme *Regnault et Jeanneton*, ou le fameux *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris et Jean de Meung, se trouvent respectivement chez Jeanne de Laval et Catherine de Coëtivy⁴³. Alain Chartier figure d'ailleurs à nouveau dans ce genre courtois, mais aussi poétique : Jeanne de Laval possède *Le Livre des quatre dames* et *La Belle dame sans mercy*, tout comme Marguerite de Bretagne. Marguerite de Rohan détient quant à elle *Le Lai de paix et d'amitié*⁴⁴. Parmi les autres recueils de poèmes figurent des chansons de geste, telle la *Conquête de Jerusalem*, chez Marguerite d'Orléans ; des lais, chez Anne de Laval ; et des rondeaux, dans les bibliothèques de Marguerite et d'Anne de Bretagne⁴⁵. Un point à signaler : Charles d'Orléans, auteur reconnu dans les milieux nobiliaires, ne figure que dans les collections de sa sœur Marguerite⁴⁶. Quelques œuvres antiques sont enfin à citer : les œuvres d'Horace et les fables d'Ésope⁴⁷.

40. Chantilly, Musée Condé, ms. 858 ; BnF, mss. fr. 127 et fr. 323.

41. *L'Enseignement* de La Tour-Landry ne figure que chez Catherine de Coëtivy (en double), ainsi qu'un volume de *L'Estrif*, La Haye, Koninklijke Bibliotheek, ms. 78 E 51 et Chantilly, Musée Condé, ms. 293 et 295 ; l'autre exemplaire connu de cette dernière œuvre à Jeanne Ragueneau, BnF, ms. fr. 12781. Marie de Bretagne et Jeanne de Laval, épouse de René d'Anjou (1434-1480), possèdent quant à elles *Le Mortifiement de vaine plaisance*, DAMONGEOT-BOURDAT, Marie-Françoise, « Le coffre... », art. cit., p. 93, n° 59 et Berlin, Kupferstichkabinett, ms. 78 C 5. Les œuvres d'Antoine de La Salle appartiennent à Jeanne du Périer, Vatican, Reg. Lat. 896.

42. Nottingham, UL, WLC/LM/6 ; BnF, nouv. acq. fr. 1821 ; LA BORDERIE, Arthur de, « Inventaire... », art. cit., p. 45-60.

43. Saint-Pétersbourg, Bibl. nat. de Russie, ms. fr.Q.p. XIV.1 ; Chantilly, Musée Condé, ms. 480.

44. Angers, Bibl. mun., Rés., ms. 1064, fol. 192 v° ; LA BORDERIE, Arthur de, « Inventaire... », art. cit., p. 45-60 ; BnF, ms. fr. 2230.

45. OUY, Gilbert, *La librairie des frères captifs : les manuscrits de Charles d'Orléans et Jean d'Angoulême*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 51, n° 156 ; Nottingham, UL, WLC/LM/6 ; BnF, nouv. acq. lat. 727 et ms. fr. 1717.

46. Tout comme René d'Anjou ne figure presque que chez son épouse Jeanne de Laval.

47. Catherine de Coëtivy possède les *Opera* d'Horace, BnF, ms. lat. 8218 ; et Jeanne de Laval, les *Fables de Esopet*, acquises auprès du libraire Guillaume, ARNAUD D'AGNEL, Gustave, *Les comptes du roi René, publiés d'après les originaux inédits conservés aux Archives de Bouches-du-Rhône*, Paris, A. Picard, t. I, 1908, p. 249, n° 737.

Les auteurs antiques sont néanmoins plus fréquents en histoire : l'*Histoire romaine* et les *Décades* de Tite-Live figurent chez Jeanne de Navarre et Yolande de Laval ; les *Facta et dicta memorabilia* de Valère Maxime, chez Marguerite de Clisson et Jeanne Raguenel (en triple exemplaire pour celle-ci) ; les *Antiquités judaïques* et la *Guerre judaïque* de Flavius-Josèphe, chez Catherine de Coëtivy, par ailleurs la seule à posséder Lucaïn, Suétone et Salluste⁴⁸. Ces anciens côtoient des titres récents : les *Grandes Chroniques de France*, les *Chroniques de Normandie*, ou encore les *Chroniques* de Jean Froissart⁴⁹. Un seul auteur breton paraît dans ces librairies, Pierre Le Baud, dont la diffusion est restreinte à ses commanditaires, soit les Derval, pour *La compilation des cronicques et ystoires des Bretons* et *Le bréviaire des Bretons* ; Marguerite de Foix et Anne de Bretagne pour *La Genealogie des roys, ducs et princes de Bretagne*⁵⁰.

Les autres genres sont moins représentés. La rhétorique, avec Cicéron, ou la philosophie, avec Aristote et Boèce, se trouvent chez quelques-unes, Catherine de Coëtivy au premier chef⁵¹. Celle-ci possède aussi des ouvrages de droit civil, avec les *Institutiones Justiniani, cum apparatu Accursi Florentini*, et canon, avec un *Liber sextus* du pape Boniface VIII et le *Speculum judiciale* de Guillaume Durand ; tout comme Anne de Bretagne, avec les *Constitutiones cum commento Johannis Andreae*⁵². En revanche, aucune *Très ancienne coutume de Bretagne* n'est à signaler⁵³. Pour les ouvrages à caractère politique, seule Anne

48. BnF, mss. fr. 269-272 et fr. 20071-20072 ; Paris, Bibl. Mazarine, ms. 1595 ; Oxford, British Library (BL), ms. Rawlinson D. 876-877, BnF, ms. fr. 738 et Vienne, ÖNB, Cod. 2544 ; DAMONGEOT-BOURDAT, Marie-Françoise, « Le coffre... », art. cit., p. 90, n° 3 ; Chantilly, Musée Condé, ms. 776 ; *ibid.*, ms. 770.

49. Hélène de Laval possède une version imprimée des *Grandes Chroniques de France*, ainsi que *La Chronique française* de Guillaume de Nangis avec continuation, les *Chroniques* de Froissart et les *Chroniques de Normandie*, BnF, ms. fr. 10134 ; Paris, Arsenal, Hist. 1582 Rés. et BnF, mss. fr. 2663-2664 ; Rouen, Bibl. mun. ms. 1234. Catherine de Coëtivy détient également ces deux derniers titres, Chantilly, Musée Condé, mss. 873-874 et ms. 1337. Signalons aussi plusieurs histoires de règnes des rois de France en possession d'Anne de Bretagne, voir, par exemple, Paris, Arsenal, ms. 1096 ; BnF, ms. fr. 5083 ; Vienne, ÖNB, Cod. 2588.

50. BnF, mss. fr. 8266 et fr. 25211 ; Genève, Bibl. de Genève, ms. fr. 131 et BnF, ms. fr. 6011.

51. Marie de Bretagne et Catherine de Coëtivy sont propriétaires d'une *Rhetorica ad Herennium*, traduite en français, DAMONGEOT-BOURDAT, Marie-Françoise, « Le coffre... », art. cit., p. 94, n° 74 et Chantilly, Musée Condé, ms. 433. Dans un genre plus philosophique, Catherine possède également une traduction du *De senectute*, BnF, ms. fr. 1187 et Hélène de Laval, une du *De officiis*, Rouen, Bibl. mun., ms. 930. La version française du *Consolatio philosophiae* de Boèce se retrouve chez Jeanne Raguenel et Catherine de Coëtivy (en double exemplaire), Oxford, BL, ms. Douce 352 et Chantilly, Musée Condé, mss. 283 et 284. Catherine est le seul possesseur féminin d'un ouvrage d'Aristote, *ibid.*, ms. 280.

52. Chantilly, Musée Condé, ms. 219 et 242 ; Philadelphia, Free Library, ms. Lewis 65.

53. Ce recueil est, en toute logique, possédé par ceux qui en ont l'usage : gens de justice, notaires, seigneurs justiciers et justiciables, LÉMEILLAT, Marjolaine, « Livres de droit et *Très ancienne Coutume* en Bretagne, à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) », colloque international *Medieval Europe in Motion*, « Circulations juridiques et pratiques artistiques, intellectuelles et culturelles en Europe au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles) », Lisbonne, 25 février 2016, à paraître.

de Bretagne en possède et il s'agit avant tout de textes de circonstance rédigés à l'intention des souverains ses époux⁵⁴. Quant aux sciences et techniques, elles se résument à la traduction française des *Quaestiones de sphaera* de Nicolas Oresme, que détient Marie de Bretagne, au *De re militari* traduit de Végèce, chez Catherine de Coëtivy, à l'*Image du monde* de Gossuin de Metz ou au *Livre des propriétés des choses* de Barthélémy l'Anglais, chez Jeanne Ragueneau⁵⁵ ; pas de livre de médecine⁵⁶.

On aboutit, pour les ouvrages profanes, au même constat que précédemment : les auteurs à succès et les classiques prédominent et c'est un petit nombre, issu de la dynastie ducale ou des grandes familles, qui possède le plus de titres et en plus grande variété.

Une majorité d'ouvrages en français et de manuscrits

La plupart de ces livres sont en français, ce qui n'est pas une surprise dans le milieu nobiliaire de la fin du Moyen Âge⁵⁷. Mis à part le cas particulier des *Heures*, les œuvres rédigées en latin sont assez rares. Il s'agit alors soit d'ouvrages juridiques, souvent hérités et dont la lecture par la propriétaire est loin d'être attestée⁵⁸ ; soit d'un titre en latin, au milieu d'autres en français⁵⁹. Seule Catherine de Coëtivy possède, en sus de ses trois livres d'heures et de ses quatre volumes de droit, plusieurs recueils en latin⁶⁰. Ce sont essentiellement des œuvres religieuses qu'a cette femme d'une

54. Telles les *Remontrances faites au pape Jules II par les ambassadeurs du roi Louis XII*, BnF, ms. fr. 5105.

55. *Ibid.*, ms. fr. 22532.

56. Le cas aurait pu se présenter, voir la liste des femmes propriétaires d'ouvrages de médecine de GREEN, Monica H., « The Possibilities of Literacy and the Limits of Reading : Women and the Gendering of Medical Literacy », dans *Women's Healthcare in the Medieval West : texts and contexts*, Ashgate, Aldershot/Burlington, 2000, p. 49-57 et WUSMAN, Hanno, « Les livres de la « damoiselle de Dreux » : la bibliothèque d'une femme au seuil du xv^e siècle », dans Anne-Marie LEGARÉ, (dir.), *Livres et lectures de femmes...*, op. cit., p. 74.

57. Sara Fourcade en a fait le constat pour l'ensemble de la noblesse française : mis à part le couple Chourses-Coëtivy, elle n'a relevé que Philippe de Croÿ (1435-1511) comme possesseur de plusieurs textes latins, FOURCADE, Sara, « *Clerc ne suis...* », op. cit., vol. II, p. 530. Quelques exemples masculins pour la Bretagne : Olivier de Clisson (1336-1407) a 88 % d'ouvrages en français et Alain de Rohan (v. 1382-1462) en a 91,8 % (le reste est indéterminé dans les deux cas), *EAD.*, *ibid.*, p. 554.

58. Catherine de Coëtivy, Chantilly, Musée Condé, mss. 219, 242, 244 et XVIII D 1 ; Anne de Bretagne, Philadelphia, Free Library, ms. Lewis 65.

59. Une *Prophecia secundum sanctum Eusebium*, comprise parmi onze autres titres composant l'unique ouvrage attesté chez Nicole de Bretagne, Paris, Arsenal, ms. 5366 ; ou les *Nove lectiones mortuorum* de Pierre de Nesson, à la fin d'un manuscrit d'Hélène de Laval, comprenant par ailleurs des traductions de Jacques de Cessoles, d'Augustin et d'Innocent III, Rouen, Bibl. mun., ms. 941.

60. Neuf, dont cinq de facture ancienne : les *Opera* d'Horace, l'*Historia scolastica* de Pierre Le Mangeur et divers livres d'Aristote datent du xiii^e siècle, BnF, ms. lat. 8218 et Chantilly, Musée Condé, mss. 22 et 280. Le *Breviarium ordinis fratrum praedicatorum* et un recueil groupant la *Regula sancti Benedicti* et la *Contemplatio Domini nostri Jhesu Christi* de Bède le Vénéralable sont du xiv^e siècle,

grande dévotion et certainement latiniste, mais aussi des traités didactiques et de philosophie. Même l'abbesse Marie de Bretagne n'en a pas tant : tous ses livres sont en français, à part ses *Heures* et peut-être la Bible⁶¹.

Concernant ces ouvrages en français : soit ils sont directement écrits en cette langue, tels les romans, les œuvres poétiques ; soit ce sont des textes traduits et souvent diffusés ainsi. Les plus fréquents sont la *Bible historique* adaptée par Guiart des Moulins, à la fin du XIII^e siècle⁶² ; et les traductions effectuées par Jean de Vignay au XIV^e siècle, notamment de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine⁶³. Les autres sont transposées d'œuvres antiques, dont plusieurs dues aux traducteurs actifs dans les années 1350-1370, à la demande des rois de France : Simon de Hesdin, pour les *Dicta et facta memorabilia* de Valère Maxime ; Pierre Bersuire, pour l'*Histoire romaine* et les *Décades* de Tite-Live ; Raoul de Presles, pour *La Cité de Dieu* de saint Augustin. Des auteurs contemporains, comme Boccace, sont aussi adaptés : en l'occurrence, *Des cas des nobles hommes et femmes* de Boccace, par Laurent de Premierfait ; plus rares, le *Livre des propriétés des choses* de Barthélemy l'Anglais, traduit par Jean Corbechon, *Li livres dou tresor* de Brunetto Latini, *L'Horloge de Sapience* d'Henri de Suse, ou *Le Livre des saints anges* de Francesc Eiximenis. En somme, des titres variés, mais souvent circonscrits à des bibliothèques précises : celles de Catherine de Coëtivy⁶⁴, des dames de Laval⁶⁵,

ibid., mss. 54 et 128. Les autres sont du XV^e siècle : le *Reductorium morale* de Pierre Bersuire (assorti des *Métamorphoses* d'Ovide dans le texte), le *Carmen paschale* de Caius Coelius Sedulius, la *Cronica* de Martin de Troppau et, enfin, les *Distinctiones* de Nicolas de Biard et la *Summa de penitentia* de Thomas de Chobham, *ibid.*, mss. 290, 454, 731 et BnF, ms. lat. 3239A.

61. DAMONGEOT-BOURDAT, Marie-Françoise, « Le coffre... », art. cit., p. 83 et 90-95.

62. Catherine de Coëtivy, Chantilly, Musée Condé, mss. 23-25 ; Marguerite d'Orléans et Marguerite d'Avaujour, Paris, Assemblée nationale, ms. 3 et Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 22 ; Hélène de Laval, Rennes, Bibl. mun., ms. 1252.

63. Marguerite d'Orléans et Anne de Bretagne, BnF, ms. fr. 243 et Rés. Vélins 689. Le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais est du même traducteur, chez Hélène de Laval et Jeanne Ragueneil, BnF, mss. fr. 317-327 et fr. 6354-6359, ainsi que *Le livre de la moralité des nobles hommes et de peuple sur le jeu des eschecs* de Jacques de Cessoles, toujours chez Hélène de Laval, Rouen, Bibl. mun., ms. 941.

64. Elle possède la *Cité de Dieu* traduite par Raoul de Presles, des livres de rhétorique de Cicéron, traduits par Jean d'Antioche, le *Consolation de philosophie* de Boèce et *De re militari* de Végèce, par Jean de Meung, les trois *Décades* de Tite-Live et *Le Livre de la première guerre punique* de Leonardo Bruni, par Jean Le Bègue, ainsi que des œuvres de Lucain, Suétone et Salluste, Chantilly, Musée Condé, mss. 122-123, 433, 283-284, 344, 759-761 et 770.

65. Hélène de Laval a deux exemplaires des *Dicta et facta memorabilia* de Valère Maxime, traduit par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse (la seule autre propriétaire bretonne de ce titre est Marguerite de Clisson, Paris, Bibl. Mazarine, ms. 1595) ; ainsi que des œuvres philosophiques traduites par Laurent de Premierfait ; *La Guerre judaïque* de Flavius Josèphe, traduite par Guillaume Coquillard ; *L'Horloge de Sapience* d'Henri de Suse ; et deux exemplaires du *Li livres dou tresor* de Brunetto Latini, Oxford, BL, ms. Rawlinson D. 876-877 et Vienne, ÖNB, Cod. 2544, BnF, ms. fr. 1187, Chantilly, Musée Condé, ms. 776, Rouen, Bibl. mun., mss. 943 et 951 et BnF, ms. fr. 569. Jeanne de Laval

de Jeanne Raguene⁶⁶ et d'Anne de Bretagne, souveraine dont les collections comprennent les traductions les plus récentes⁶⁷. On note au passage l'absence d'ouvrages en langue vernaculaire autre que le français.

Ce sont ces mêmes bibliothèques qui comptent les premières œuvres imprimées, 10 en tout. Les plus anciens sont le *Liber sextus Decretalium* de Catherine de Coëtivy, imprimé à Mayence en 1476 ; et les deux éditions des *Grandes chroniques de France* d'Hélène de Laval, imprimées à Paris en 1476-1477⁶⁸. Toutes les autres, comprises entre 1493 et 1508, appartiennent à Anne de Bretagne : une est vénitienne et six parisiennes⁶⁹.

Enfin, quand ces œuvres sont conservées, on constate que celles-ci sont généralement de facture contemporaine à leurs propriétaires⁷⁰. Quelques-unes détiennent des manuscrits antérieurs, mais en petit nombre⁷¹, excepté le couple Chourses-Coëtivy, qui se distingue avec une forte proportion de manuscrits des XIII^e et XIV^e siècles⁷². Mais

a *Le Livre des saints anges* de Francesc Eiximenis, Genève, Bibl. de Genève, ms. fr. 5 ; Marie de Laval, *Des cas des nobles hommes et femmes* de Boccace, par Laurent de Premierfait, BnF, fr. 127 ; et Yolande de Laval, les *Décades* de Tite-Live, par Bersuire, *ibid.*, mss. fr. 20071-20072.

66. Elle détient un *Livre de Boece de Consolacion*, la *Cité de Dieu* traduite par Raoul de Presles, la *Première guerre punique* de Brunetto Latini, traduite par Jean Le Bègue, le *Livre des propriétés des choses*, adapté par Jean Corbechon et la *Vie de Notre Seigneur Jesus Christ* de Liudolf Le Saxon, Oxford, BL, ms. Douce 352 ; BnF, mss. 25, 723 et 22532 ; Vienne, ÖNB, Cod. 2552-2553.

67. Les *Héroïdes* d'Ovide, traduites par Octavien de Saint-Gelais, Saint-Marin, Huntington Library, HM 60 ; la traduction d'Ausone par Jean Lemaire des Belges et celle des *Épîtres* de saint Jérôme, par Antoine Dufour, Nantes, Bibl. mun., ms. 652, fol. 18 v^o-20 v^o et Saint-Pétersbourg, Bibl. nat. de Russie, ms. fr. F.v.I.3.

68. Chantilly, Musée Condé, ms. XVIII D 1 ; Paris, Arsenal, Hist. 1582 Rés. (3 vol.) ; Rouen, Bibl. mun., Inc g 13.

69. L'édition vénitienne de Lazzaro de Soardi est l'*Illustria monumenta M. T. Ciceronis de divinanatura et divinatione*. Les éditions françaises sont toutes d'Antoine Vêrard : *La Legende doree* de Voragine, BnF, Rés. Vélins 689-690, et sans doute *Le livre de Jehan Bocasse de la louenge et vertu des nobles et cleres dames translâté et imprimé nouvellement a Paris*, en 1493 ; *Le Tresor de la cité des Dames* de Christine de Pizan, Vienne, ÖNB, Ink 3.D.19, et *Le tresor de l'ame* de Robert de Saint-Martin, en 1497, BnF, Rés. Vélins 350 ; *Les Epitres de saint Paul glosés*, vers 1504 ; *Les Louenges du roy Louys XII^e de ce nom* de Claude de Seyssel, en 1508, *ibid.*, Rés. Vélins 2780.

70. C'est-à-dire moins de cent ans d'écart avec leur propriétaire.

71. Françoise de Bretagne et Anne de Laval ont chacune un manuscrit du XIII^e siècle, respectivement un *Recueil de légendes ou de vies de saints*, BnF, ms. fr. 17729 et divers romans et fabliaux, Nottingham UL, WLC/LM/6. Pour le XIV^e siècle, une Bible est attribuée à Anne de Bretagne, BOOTON, Diane, E., *Manuscripts...*, *op. cit.*, p. 259-260 ; Jeanne Raguene^l possède un livre de divers textes religieux et Jeanne de Laval, *La Vie de monseigneur Saint-Denis*, BnF, mss. fr. 1608 et fr. 2090-2092.

72. Plus de la moitié de leur collection est constituée de livres anciens (dont neuf du XIII^e siècle et neuf du XIV^e siècle), dont plusieurs ouvrages de théologie et de droit, ce qui « amène à se demander si Antoine et Catherine n'étaient pas tributaires des choix et des goûts d'un tiers », HARROUËT, Roseline, « Une famille... », *art. cit.*, p. 189-190.

dans l'ensemble, les femmes nobles bretonnes ont peu de livres anciens attestés, contrairement à plusieurs autres collections nobles de la fin du Moyen Âge⁷³.

*Transmission des livres et constitution de librairies :
héritages, dons et commandes*

Entrer en possession de livres est avant tout affaire d'héritage et de don. La transmission a lieu généralement dans le cadre familial et porte en premier lieu sur les *Heures* et ouvrages de dévotion personnelle, transmis de mère à fille : le bréviaire de Jeanne d'Avaugour passe à Jeanne de Penthièvre et les *Heures* de Catherine de Rohan, à Françoise de Dinan ; deux des nombreux livres d'heures de la duchesse Isabeau Stuart passent à sa fille Marguerite de Bretagne, tout comme la *Généalogie des roys, ducs et princes de Bretagne* passe de Marguerite de Foix à Anne de Bretagne. Ce sont parfois des transmissions collatérales, de sœur à sœur ou de tante à nièce : Blanche de Navarre lègue son *Livre du pèlerinage de vie humaine* et un livre d'heures à sa sœur Jeanne, vicomtesse de Rohan, et son bréviaire à sa nièce Jeanne, duchesse de Bretagne⁷⁴. Certains recueils sont récupérés sur la succession d'une précédente union : le *Livre des trois vertus* de Christine de Pizan que possède Marguerite de Bourgogne lui a été dédié lors de son premier mariage avec le dauphin de France Louis de Guyenne (1397-1415)⁷⁵. De manière générale, les femmes entrées dans la noblesse bretonne par mariage apportent les livres reçus de leurs parents : Jeanne de France a des *Heures* commandées par sa mère, Isabeau de Bavière (1390-1435), ainsi qu'un missel « corrigé et nectoyé » sur les fonds royaux⁷⁶. Marguerite d'Orléans détient, quant à elle, au moins trois ouvrages provenant de la bibliothèque de son frère Charles d'Orléans (1407-1465)⁷⁷. Inversement, les époux peuvent aussi transmettre des livres à ces dames : c'est à son mari Bertrand Ferré (1490-av. 1551), seigneur de la Garaye, que Péronnelle de Guémadeuc doit son psautier⁷⁸. En outre, les possessions communes à un couple sont fréquentes : outre les Malestroit déjà cités, on compte Catherine de

73. La vingtaine d'analyses entreprise par Sara Fourcade montre que la plupart des ouvrages de bibliothèques nobles ont en fait plus d'un siècle. Pour la Bretagne, cela concerne 38,4 % des livres d'Olivier de Clisson, en 1407, et 64,8 % de ceux d'Alain de Rohan, FOURCADE, Sara, « *Clerc ne suis...* », *op. cit.*, vol. II, p. 555.

74. Voir *supra*, n. 16. Le legs d'oncle à nièce se pratique aussi : Catherine de Coëtyv hérite son *Livre des cas des nobles hommes et femmes* de son oncle Prigent (v. 1399-1450), HARROUËT, Roseline, « Une famille... », art. cit., p. 192.

75. Deux livres d'heures qu'elle possède également sont très certainement des présents de son père Jean, duc de Bourgogne (1404-1419), BOOTON, Diane, E., *Manuscripts...*, *op. cit.*, p. 317.

76. Paris, Arch. nat., KK 41, fol. 186 et 258-258 v°.

77. La *Légende dorée* de Jacques de Voragine, BnF, ms. fr. 243 ; un recueil de chansons écrites par Charles lui-même, *ibid.*, ms. fr. 1596 ; des *Heures* copiées sur son ordre, LE ROUX DE LINCY, Antoine, « La bibliothèque de Charles d'Orléans », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 5, 1843, p. 59-104, n° 45.

78. Rennes, Bibl. mun., ms. 22 et voir BOOTON, Diane, E., *Manuscripts...*, *op. cit.*, p. 332.

Coëtivy et Antoine de Chourses (1453-1484), Marie de Rieux et Louis d'Amboise (1426-1470) ou Anne de Bretagne et ses époux successifs, Charles VIII (1481-1498) et Louis XII (1498-1515).

L'acquisition d'ouvrages se fait aussi par achat, comme la *Vie des nouveaux sains* et les *Fables de Esopet*, par Jeanne de Laval (1480)⁷⁹. La confiscation est également attestée une fois⁸⁰. Les œuvres circulent par ailleurs, au gré des prêts et des échanges entre parents ou connaissances, ce qui ne va pas sans risque : il est noté sur l'inventaire de Marie de Bretagne que le frère Jean Jollis a perdu la *Montaigne de contemplacion* qu'elle lui avait prêtée⁸¹.

Il reste enfin la commande, en particulier par celles qui en ont les moyens. Qu'il s'agisse de recueils qu'elles se destinent à elles-mêmes : Isabeau Stuart fait réaliser des *Heures*, ainsi qu'une copie de *La Somme le roi* de Laurent de Premierfait ; Louise de Laval, des *Dialogues* de Grégoire le Grand et de *La Vie de saint Grégoire* de Jean Le Diacre ; Anne de Rohan, un livre de prières⁸² ; sachant que les commandes s'avèrent conséquentes de la part de figures telles Catherine de Coëtivy ou Anne de Bretagne⁸³. Ou qu'il s'agisse de copies destinées à des tiers, en vue de dons ultérieurs, telles Françoise d'Amboise pour les clarisses de Nantes, ou Catherine de Valois pour Anne de Bretagne⁸⁴. Par ailleurs, des artistes réputés sont appelés à intervenir, dès lors qu'il est prévu d'enluminer ces ouvrages. Des ateliers bretons sont attestés, à Rennes notamment⁸⁵ ; mais on retrouve aussi, sans surprise, de grands noms actifs dans le royaume de France, comme le Maître de Coëtivy, le Maître de Jouvenel, Jean Bourdichon, Jean Poyet ou Jean Pichore, pour des œuvres commandées par des femmes ayant vécu davantage dans le royaume de France qu'en Bretagne⁸⁶. Inversement, les femmes entrées par mariage dans

79. LEGARÉ, Anne-Marie, « Sources... », art. cit., p. 399, n^{os} 48 et 51. Au sujet des acquisitions d'ouvrages par les Chourses-Coëtivy, voir aussi HARROUËT, Roseline, « Une famille... », art. cit., p. 189-190.

80. Le couple du Chastel-Malestroit possède plusieurs ouvrages issus des saisies de biens opérées sur Jacques d'Armagnac (1433-1477), exécuté pour conspiration, CLAERR, Roseline, « Un couple... », art. cit. p. 170-171.

81. DAMONGEOT-BOURDAT, Marie-Françoise, « Le coffre... », art. cit., p. 95, n^o 90.

82. BnF, respectivement ms. lat. 1369, mss. fr. 958 et fr. 914 ; ms. lat. 1391, fol. 10 v^o.

83. HARROUËT, Roseline, « Une famille... », art. cit., p. 190-198.

84. LA BORDERIE, Arthur de, « Compte... », art. cit., p. 69, n^o 3 et p. 72, n^o 41 ; Chantilly, Musée Condé, ms. 159.

85. Pour les *Heures* d'Isabeau de Pontbriand et de Catherine de Rohan, par exemple, KÖNIG, Eberhard, « Les manuscrits à peintures en Bretagne », *Trésors des bibliothèques de Bretagne. Château des ducs de Rohan, Pontivy, 15 juin-15 septembre 1989*, Vannes, Agence de Coopération des bibliothèques de Bretagne, 1989, p. 59-63.

86. Gillette de Coëtivy, Vienne, ÖNB, Cod. 1929 ; Yolande de Laval, BnF, mss. fr. 20071-20072 ; Anne de Bretagne, BnF, ms. lat. 9474 ; Saint-Petersbourg, Bibl. nat. de Russie, mss. fr.F.v.I.3 et F.v.XIV.8 ; Haarlem, Teylers Museum, ms. 78, Lyon, Bibl. mun., ms. 1558 ; New York, PML, ms. M 50 ; BnF, ms. lat. 2844 ; Nantes, Musée Dobrée, ms. 17.

des familles bretonnes apportent leurs propres livres, parfois enluminés, ce qui explique la présence de peintures du Maître de Boucicaut ou du Maître de Bedford⁸⁷. Ces circulations d'œuvres, mais aussi d'artistes, comme le Maître de Marguerite d'Orléans, génèrent des influences réciproques⁸⁸.

Un dernier point : commander son propre manuscrit est souvent l'occasion d'y faire figurer son portrait. L'attitude de la prière est alors la plus adoptée, qu'il s'agisse d'Isabeau Stuart et de ses deux filles, d'Anne de Bretagne, de Marguerite de Clisson, de Françoise de Dinan, d'une des dames de Fontenay ou de Rieux ou d'Anne de Rohan⁸⁹ ; soit un type de représentation classique, pour des ouvrages qui sont essentiellement de dévotion. Autre *topos* : la présentation du recueil par l'auteur à sa destinataire, comme à Catherine de Coëtivy, Marguerite de Rohan et surtout, Anne de Bretagne⁹⁰. Une des plus célèbres des présentations à un commanditaire breton comporte par ailleurs plusieurs femmes : Pierre Le Baud remet *La compilation des croniques et ystoires des Bretons* à Jean de Derval (v. 1430-1482), seigneur de Châteaugiron, alors entouré de sa cour où figurent Hélène de Laval, son épouse, et quatre autres femmes, dont deux identifiées comme étant Gillette et Marguerite de Derval⁹¹. Si le pouvoir est ici mis en scène, la place qu'occupent les femmes dans cette cour, notamment dans le domaine culturel, l'est aussi. Enfin, les activités de lecture ou d'écriture sont aussi parfois retenues pour ces portraits⁹².

87. Marguerite d'Orléans, Paris, BnF, ms. fr. 1596 ; Marguerite de Bourgogne, Windsor Castle, Royal Collections, RCIN 1142248.

88. Sans doute venu exercer un temps à Rennes, le Maître de Marguerite d'Orléans y a influencé le peintre des *Heures* de Catherine de Rohan et celui des *Heures* de Jean de Montauban (1412-1466) et Anne de Keranrais, KÖNIG, Eberhard, *Les Heures de Marguerite d'Orléans*, Paris, Éditions du Cerf/Bibliothèque nationale, 1991, p. 98-100. Au sujet des échanges littéraires, Helena Kogen note que l'influence du milieu littéraire angevin sur Jeanne de Laval est évident ; inversement, une petite influence des Laval chez les Anjou est perceptible, « Les goûts littéraires... », art. cit., p. 221.

89. BnF, ms. fr. 958, fol. Fv. ; nombreux exemples pour Anne de Bretagne, dont le plus célèbre figure dans ses *Grandes Heures*, BnF, ms. lat. 9474, fol. 3 ; *ibid.*, ms. lat. 10528, fol. 29 v° ; Rennes, bibl. mun., ms. 34, fol. 56 et voir en annexe, fig. 1 ; Boston, Public Library, ms. q. med. 81, fol. 143 ; Rennes, Bibl. mun., ms. 2044, fol. 189 v° ; BnF, ms. lat. 1391, fol. 10 v°-11.

90. Stuttgart, Württembergische Landesbibliothek, Cod. Theol. et Phil. 2°25, fol. 7 ; Paris, BnF, fr. 1673. Les exemples sont multiples pour Anne de Bretagne, dont Nantes, Musée Dobrée, ms. 17 ou BnF, ms. fr. 5091, fol. 1. De manière générale, sur la mise à l'honneur de la reine et les images données d'elle, LE FUR, Didier, *Anne de Bretagne*, Paris, Ed. Guénégaud, 2000, p. 67-118 et BROWN, Cynthia, J., *The Queen's Library. Image-Making at the Court of Anne of Brittany, 1477-1514*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 2011.

91. BnF, ms. fr. 8266, fol. 393 v°.

92. Jeanne de France, en prière, mais entourée de deux dames de compagnie lisant leur livre, Lisbonne, Museu Calouste-Gulbenkian, ms. LA 237, fol. 202 v° ; Anne de Bretagne, Saint-Petersbourg, Bibl. nat. de Russie, ms. fr. F.v.XIV.8, fol. 1 v°.

*De l'utilité des livres :
dévotions quotidiennes, goût de la lecture et du beau*

Pour la majeure partie de ces femmes⁹³, le livre est avant tout un objet pratique ; beau, certes, mais à usage quotidien, accompagnant les dévotions⁹⁴ et parfois les grands moments de l'existence, dont ils reflètent parfois quelques épisodes, avec, par exemple, la mention de naissances⁹⁵ ou la formulation de prières pour les favoriser⁹⁶.

L'usage est-il, en revanche, évident pour les autres livres ? Sont-ils tous lus ? Pas nécessairement, comme cela a été dit plus haut. Pour autant, dès lors que des manuscrits sont commandés, et *a fortiori* quand ce sont des textes d'auteurs récents ; dès lors qu'ils sont donnés, échangés ou qu'ils sont écrits sous forme de cahiers de papier faciles à transporter, c'est qu'ils sont utilisés et lus. Dès lors, que dire de l'évolution des lectures pendant la période considérée ?

La déterminer s'avère délicat, au vu du déséquilibre entre le nombre de femmes ayant vécu respectivement au XIII^e siècle et aux XV^e-début du XVI^e siècle. J'ai cependant analysé la dynastie ducale, représentée du XIII^e siècle au début du XVI^e siècle. Deux constats : le nombre de livres par personne croît et leurs sujets sont de plus en plus variés. Avant Jeanne de Penthièvre, les duchesses n'ont qu'entre un et deux volumes, toujours de dévotion. La diversité vient d'ailleurs, à la fin du XIV^e siècle : d'abord avec Jeanne de Navarre, la première chez qui est attesté un ouvrage d'histoire ; puis avec Marguerite d'Orléans, chez qui se côtoient histoire, philosophie et littérature de divertissement⁹⁷. La dévotion ne disparaît pas pour autant : toutes les femmes de la maison ducal ont un ou plusieurs livres d'heures et quatre d'entre elles n'ont d'ailleurs que des livres religieux⁹⁸ ; un regain de variété arrive finalement avec Marie et Anne de Bretagne. Pour autant, cette diversification des sujets de lecture dans le courant du XV^e siècle se retrouve chez les autres femmes

93. Plus de la moitié d'entre elles n'ont qu'un seul recueil : le livre d'heures, voir *supra*.

94. Voir en annexe fig. 2, une illustration parmi tant d'autres d'épisodes bibliques et saints personnages représentés, en particulier dans les livres d'Heures.

95. La *Bible historiale* que possèdent Hervé VII de Léon (1344) et son épouse Marguerite d'Avagour comporte ainsi la naissance de leur fils Hervé, le 5 juillet 1341, Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 22, fol. 545 et DEUFFIC, Jean-Luc, « La *Bible historiale* d'Hervé de Léon (ms. Sainte-Geneviève 22) et la « librairie » d'un seigneur (breton ?) », blog. pecia. fr. Les naissances de Catherine, Jean et François de Rohan ont également été consignées dans un livre d'heures, BnF, ms. lat. 10544, fol. 165 v^o-166 v^o ; tout comme les baptêmes des onze enfants de Jacqueline Berthelot, Rennes, Bibl. mun, ms. 1277.

96. Telle la supplique pour avoir un héritier mâle, ajoutée aux *Heures* de Marguerite de Foix, Londres, Victoria and Albret Museum, Salting ms. 1222, fol. 224 v^o-225 v^o.

97. L'influence de sa mère Valentine Visconti (1371-1408) se fait sentir : celle-ci possédait trente volumes, dont quatorze liturgiques ; parmi les seize autres, 43,5 % étaient de littérature et 13 % d'histoire, HASENOHR, Geneviève, dans VERNET, André, *Les bibliothèques médiévales...*, t. 1, *op. cit.*, p. 249.

98. Jeanne de France, Isabelle de Bretagne, Yolande d'Anjou et Françoise d'Amboise.

nobles⁹⁹, en particulier pour celles qui ont des collections de plus de dix ouvrages, soit Catherine de Coëtivy, Hélène et Jeanne de Laval, Jeanne Raguenel et Marguerite de Rohan qui, toutes, appartiennent ou sont alliées à des familles bibliophiles et qui sont, en outre, proches de la France, d'où leur viennent de nombreux textes et influences¹⁰⁰. Elles ont bien sûr les moyens de s'offrir les livres qu'elles souhaitent ; mais leur goût de la lecture et du beau est avant tout le fruit de leur éducation et de l'influence familiale.

L'étude des livres des femmes de la noblesse bretonne aboutit à un profil globalement similaire à celui de la noblesse du royaume de France à la fin du Moyen Âge : les ouvrages possédés et utilisés sont d'abord religieux, mais aussi profanes, avec une part croissante de la littérature et de l'histoire en fin de la période. Parfois richement ornés, ils sont aussi des œuvres d'art au sein des dynasties bibliophiles.

Celles-ci ne représentent toutefois pas la majorité et c'est là le point qui pourrait sembler décevant : la plupart des femmes du corpus semblent fort peu user de livres. Néanmoins, s'il est indéniable que toutes n'étaient pas nécessairement de ferventes lectrices et se contentaient d'un minimum religieux, il est également certain que le nombre d'ouvrages qu'elles ont réellement eus entre les mains est sous-évalué. En effet, un seul livre attesté ne signifie pas obligatoirement un seul livre lu. Prenons l'exemple de Louise de Coëtivy : elle n'a qu'un ouvrage attesté, à savoir *La mort et les funérailles de la reine Anne* de Pierre Choque¹⁰¹. Ce n'est certainement pas là le seul qu'elle ait jamais eu ou lu, d'autant qu'elle est issue d'une famille bibliophile. A cet égard, l'inventaire complet des biens de Marie de Bretagne est significatif. En effet, sur quatre-vingt-un recueils pour lesquels la nature du support est mentionnée, quarante-six sont en parchemin et trente-cinq en papier¹⁰². Parmi ceux-ci figurent des succès de son temps, des textes qu'elle a dû souvent consulter, ainsi que plusieurs doubles d'œuvres qu'elle possède déjà en parchemin¹⁰³ et qu'elle a apparemment souhaité avoir

99. Les Bretonnes ont un profil similaire à d'autres femmes propriétaires de collections où prédominent dévotion, littérature didactique et morale, voir, par exemple, WISMANN, Hanno, « Les livres de la « damoiselle de Dreux » », art. cit., p. 69-73 ; avec parfois de l'histoire et des auteurs antiques, SCHNERB, Bertrand, « Les livres de Marguerite de Bécourt, dame de Santes », dans Anne-Marie LEGARÉ, (dir.), *Livres et lectures de femmes...*, op. cit., p. 213-214.

100. Hélène de Laval est mariée à Jean de Derval (v. 1430-1482) et Jeanne, à René d'Anjou ; Jeanne Raguenel est épouse de Tanguy IV du Chastel († 1477) et Marguerite de Rohan, de Jean d'Angoulême (1399-1467).

101. BnF, ms. fr. 23936.

102. DAMONGEOT-BOURDAT, Marie-Françoise, « Le coffre... », art. cit., p. 89.

103. *La Cité des dames* de Christine de Pizan ; les *Homélies* de Grégoire le Grand, les *Lecçons de vigilles* de Pierre de Nesson et plusieurs recueils d'oraisons, *EAD.*, *ibid.*, p. 90-95, respectivement n^{os} 11, 8, 21, 56, 67, 33, 71, 79 et 86. Les *Homélies* de Grégoire le Grand sont justement en double avec un équivalent en parchemin, tout comme la *Consolation de philosophie* de Boèce ou la *Chasteté périlleuse* de Robert le Chartreux, *EAD.*, *ibid.*, p. 90-95, n^{os} 80, 41, 46, 10 et 28.

sous un format, certes moins onéreux, mais surtout commode à transporter et à lire¹⁰⁴. Leur moindre valeur et leur moindre solidité les rend malheureusement bien plus rares dans les sources que leurs équivalents en parchemin. Ils ont pour autant dû être beaucoup plus fréquents que ce que celles-ci laissent paraître, tout comme les lectures de certaines femmes de la noblesse bretonne à la fin du Moyen Âge.

Marjolaine LÉMEILLAT
doctorante en histoire médiévale
Centre de recherche en histoire européenne comparée
Université Paris-Est-Créteil

RÉSUMÉ

480 volumes, soit 516 titres, sont attestés en possession de soixante-six femmes nobles bretonnes, entre le XIII^e siècle et le début du XVI^e siècle. Qu'ils soient religieux ou profanes, ce sont des classiques des bibliothèques nobles de la période, où prédominent d'une part, livres d'heures et ouvrages de dévotion, et, d'autre part, la littérature didactique et morale, avec une proportion d'histoire et de littérature de délassement croissante au cours du XV^e et au début du XVI^e siècles. Donnés, échangés ou commandés, ces recueils voyagent et attestent d'une certaine circulation des textes et des styles de leurs éventuelles ornementations. Œuvres d'art pour certains, la plupart n'en étaient pas moins lus et probablement en plus grand nombre que ce que laissent à voir les sources.

Annexes

Nombre de titres possédés par...	...des femmes membres de la dynastie ducale	...des femmes d'autres familles nobles bretonnes	Total en chiffres	Total en %
Ouvrages religieux	154	145	299	57,9 %
Ouvrages profanes	81	116	197	38,2 %
Indéterminés	20	0 ¹⁰⁵	20	3,9 %
Total	255	261	516	100 %

Tableau 1 – Répartition, par grands genres, du nombre de titres possédés par des femmes de la noblesse bretonne (source : corpus de recherches)

104. De fait, la proportion des livres en papier dans les bibliothèques nobles va croissant au cours du XV^e siècle, *EAD., ibid.*, p. 97, n. 53.

105. Il est fait mention à plusieurs reprises de « petiz ouvrages », ou de plusieurs livres : cela reste en nombre indéterminé.

Nombre d'ouvrages possédés par...	...des femmes membres de la dynastie ducale	...des femmes d'autres familles nobles bretonnes	Total en chiffres	Total en %
1	5	39	44	66,7 %
de 2 à 9	7	3	10	15,2 %
de 10 à 20	3	3	6	9,1 %
de 20 à 50	0	3	3	4,5 %
de 50 à 104 inclus	2	1	3	4,5 %
Total	17	49	66	100 %

Tableau 2 – Répartition du nombre d'ouvrages possédés par des femmes de la noblesse bretonne (source : corpus de recherches)

Livres religieux possédés par...	... des femmes membres de la dynastie ducale	... des femmes d'autres familles nobles bretonnes	Total en chiffres	Total en %
Liturgie et dévotion	79 (heures : 29)	58 (heures : 38)	137 (heures : 67)	45,9 % (heures : 48,9 %)
Autres textes (vies de saints, traités, sermons)	75	87	162	54,1 %
Total	154	145	299	100 %

Tableau 3 – Répartition, par catégorie, du nombre de livres religieux possédés par des femmes de la noblesse bretonne (source : corpus de recherches)

Livres profanes possédés par...	... des femmes membres de la dynastie ducale	... des femmes d'autres familles nobles bretonnes	Total en chiffres	Total en %
Littérature didactique et morale	23	43	66	33,5 %
Littérature récréative	21	26	47	23,8 %
Histoire et chroniques	19	33	52	26,4 %
Rhétorique et philosophie	7	8 (dont 7 : Catherine de Coëtivy)	15	7,6 %
Politique	8 (Anne de Bretagne)	0	8	4,1 %
Sciences et techniques	2 (Marie de Bretagne)	3	5	2,5 %
Droit	1 (Anne de Bretagne)	3 (Catherine de Coëtivy)	4	2,1 %
Total	81	116	197	100 %

Tableau 4 – Répartition, par catégorie, du nombre de livres profanes possédés par des femmes de la noblesse bretonne (source : corpus de recherches)

Lorsque l'intégralité, ou la quasi-intégralité des ouvrages d'une catégorie appartient à une même personne, son nom figure entre parenthèses.



Figure 1 – Dieu bénit Françoise de Dinan, accompagnée de saint Jean Baptiste et agenouillée devant la Vierge, saint Jean et des saintes femmes, Maître des heures de Françoise de Dinan, *Heures de Françoise de Dinan*, France (Ouest-Bretagne), milieu du xv^e siècle (Rennes, Bibliothèque de Rennes Métropole – Les Champs libres, ms. 34, fol. 56)



Figure 2 – Sainte Marie-Madeleine devant le Christ ressuscité (*ibid.*, fol. 77)

